Image not found or type unknown

Divorce et partage de maison

Par **sebfeli**, le **18/06/2014** à **05:34**

Bonjour

voila il y a 3 ans suis parti en indonésie ou j'ai acheté un terrain et un maison avec ma copine, j'ai payé les 3/4. et les papier sont tous a mon nom.

il ya 2 ans on c'est marié , mais aujourd'hui rien ne va plus et je pense divorcer.

J'ai un tous petit revenue (moins de 1000 euro) qui prvien de petit job a droit a gauche....

J'aimerai savoir l'également , si un juge peu me demander une pension?
Et part rapport a la maison que ce qui peux ce passer?

merci bcp de votre aide a l'avance.

Par **Visiteur**, le **18/06/2014** à **09:15**

Bonjour,
la maison a été acquise avant le mariage donc elle vous appartient; mais comme elle est en Indonésie... faut voir les lois locales ? Et une pension n'existe que pour les enfants sauf pendant la procédure de divorce. A confirmer cependant !

Par **domat**, le **18/06/2014** à **10:17**

bjr,
il n'existe pas en droit français, de pension en cas de séparation de concubins.
cdt

Par **Jibi7**, le **18/06/2014** à **14:59**

[smile25]bjr cdt bjr cdt [smile36]

[citation]il ya 2 ans on c'est marié , mais aujourd'hui rien ne va plus et je pense divorcer.
[/citation]

donc la pension sera d'actualité..
mais avec quels revenus et quelles charges des 2 cotés ?
en indonesie ou en France etc...
[smile17]
[smile33]

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés